

2-4 Avenue de Verdu – 69530 BRIGNAIS

INVITES

- Élus et salariés du Comité

DEPARTEMENT DU RHONE

- Bruno MERCIER (chef des sports et actions éducatives) – Présent
- Valérie GRILLON (Conseillère du Canton de Brignais) - Présente

VILLE DE BRIGNAIS :

- Serge BERNARD (Maire de Brignais) - Excusé
- Claude MARCOLLET (Adjoint aux sports) - Présent

Espérance et Vaillante de Brignais :

- Véronique LABY (Présidente) - Présente

F.F.T.T. - LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE TENNIS DE TABLE - CDOS

- Gilles ERB (Président FFTT) – Excusé
- Jean-Michel POULAT (Élu fédéral FFTT) - Présent
- Jean-Luc GUILLLOT (Président Ligue) – Excusé
- Jean-Claude JOUANNO (Président CDOS) – Présent
- Gilbert CHAVEROT (Trésorier Ligue AURA TT) - Présent

ORDRE DU JOUR

19h00 >> Accueil des participants

19h30 >> Ouverture de l'Assemblée Générale

- Présentation des invités
- Approbation du procès-verbal de l'A.G. du 14 septembre 2021
- Rapport moral du Président
- Bilan d'activité 2021/2022
- Rapport financier
- Approbation du bilan financier 2021/2022
- Présentation des projets pour la saison 2022/2023
- Présentation du budget prévisionnel 2022/2023
- Approbation du budget prévisionnel initial 2022/2023
- Nouveautés 2022/2023
- Questions diverses
- Remise des mérites
- Intervention Jean-Michel Poulat, élu fédéral

21h30 >> Clôture de l'Assemblée Générale

Ouverture de séance à 19h30 par Lucas BROTONS, Président

Lucas BROTONS remercie les invités et les présidents de clubs.

Mot de Madame Véronique LABY, présidente de l'Espérance et Vaillante de Brignais.

Mot de Jean-Claude JOUANNO, président du Comité Départemental Olympique et Sportif.

Un moment de recueillement a été fait après l'intervention de Cédric ROUSSET, vice-Président, qui a cité les 2 défunts de la saison qui sont, Mme Yulan HUA et Mr Evariste MORTIER.

Lucas BROTONS annonce l'ordre du jour.

Lucas BROTONS, ouvre officiellement l'Assemblée Générale et rappelle que seuls les Présidents de clubs ou leur représentant peuvent intervenir.

Les conditions de quorum sont atteintes (50% des clubs et des voix pour l'AGO).

	Nombre d'adhérents	Nombre de présents
Clubs	60	38
Suffrages	230	143

Contenu

D) Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation du PV de l'AG du 14092021
2. Rapport moral de la présidence
3. Bilan d'activité
 - a) Quelques chiffres et informations
 - b) Salariés Permanents
 - c) Embauche du Comité
 - d) Projets 6
 - e) Sportif - bilan et résultats 6
 - f) Technique 6
 - g) Challenge Progress'Clubs 7
4. Rapport et bilan financier
5. Vote d'approbation du bilan financier
6. Budget Prévisionnel 2022/2023
7. Approbation n°3 du budget prévisionnel 2022/2023 13
8. Événementiel 2022/2023
9. Nouveautés 2022/2023
10. Questions diverses 14
11. Intervention de Jean-Michel Poulat (élu fédéral) 15
12. Clôture 15

D) Assemblée Générale Ordinaire

1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 septembre 2021

- Téléchargeable via le lien suivant https://www.rhoneyontt.com/Comite_2122/PV-AG/pv_ag_20200914-v02.pdf

• Vote d'approbation n°1 – Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 14 septembre 2021

Oui : unanimité

Non : 0

Abstention : 0

La résolution est approuvée à l'unanimité

2. Rapport moral de la Présidence

Lucas BROTONS indique que dans les contenues des enveloppes se trouve les affiches des rencontres par équipes des rencontres de Nationale 1 masculine pour l'entente ASUL-St Jeannais et de Nationale 1 féminine de Gerland TT, un calendrier sportif de la saison 2022-2023, un flyer indiquant les dates des compétitions ainsi que les responsables des compétitions, et les informations du challenge Progress'Clubs.

Lucas Brotons, indique que nous sommes dans la première année sans intervention dû à la COVID. Cela a tout de même entraîné une baisse des licenciés sur la saison 2021-2022. Lucas BROTONS propose un petit échange rapide sur les avis de chaque club sur leurs ressenti afin de trouver des solutions concernant la relance de certaines compétitions et la recherche de nouveaux licenciés.

Thierry LAMOUILLE, Président de St Priest, indique que son club essaie de créer un mouvement chez les jeunes ainsi que pour les adultes loisirs, en allant chercher de nouvelles personnes, afin qu'ils puissent venir effectuer des essais gratuitement, et ensuite de leur proposer de se lancer dans la compétition, afin de trouver plus de joueurs à inscrire sur différente compétitions.

Dominique PALABOS, président d'Amplepuis, indique deux choses qui l'interpelle. Le fait que de plus en plus de joueurs ne souhaite plus forcément s'investir complètement sur les compétitions mais seulement partiellement, ce qui entraîne beaucoup de complexité pour composer des équipes. Il pense également que l'on n'est pas forcément une fédération à compétition, et qu'il ne faut pas trop pousser les nouveaux licenciés à la compétition car cela pourrait amener une réticence à continuer le tennis de table. Le président de Saint-Priest répond qu'effectivement il ne faut pas les forcer mais les pousser à essayer.

Bruno MERCIER, chef des sports et actions éducatives du Département du Rhône, indique que ce sont surtout les licences jeunes et loisirs qui font vivre énormément les clubs à ce jour, dû à la souplesse des entraînements et des compétitions.

Lucas BROTONS indique également une baisse de bénévoles sur plusieurs clubs.

Le comité a mis en place une subvention de haut niveau destiné à l'équipe masculine de l'ASUL et féminine de Gerland. Cela va être évoqué un peu plus tard lors de l'assemblée générale.

3. Bilan d'activité

a) Quelques chiffres et informations Présentée par Cédric ROUSSET

2020/2021	Rhône	Métropole de Lyon
Clubs	25	35 (-2)
Licenciés	1267 (+391)	3329 (+1059)

- o Grande partie de licenciés récupéré suite à la crise sanitaire

La vie des clubs

- Fermeture de deux clubs à l'issue de la saison 2021-2022, le CO St-Fons et l'ACEL Couzon.
- Une partie des licenciés perdu lors des deux saisons très touchées par la crise sanitaire, ont été récupéré lors de la saison dernière. Il faut noter tout de même une baisse de 9% par rapport à 2019, et une baisse de 17% de licences traditionnelles par rapport à 2019.
- Félicitations au club de Monqui Pong pour la création de leur mini web série intitulée « Pongistes Pros Vs Pongistes amateurs ».
- La mise en place du Challenge Masset lors de la saison 2021-2022, a été une grande réussite, et cette compétition sera bien sûr reconduite lors de la saison 2022-2023.
- L'équipe de Nationale 1 féminine de Gerland va évoluer lors de cette saison en entente avec le club d'Echirolles/Eybens TT.

La vie du Comité

- Un changement de présidence a été opéré en janvier 2022. Lucas Brotons a remplacé Christophe Rochard suite à son départ pour la ligue Auvergne – Rhône-Alpes.
- Un nouvel élu a également pris place dans le bureau du Comité, Kévin Alcaraz qui a pris la fonction de secrétaire.
- Un nouveau salarié recruté au Comité, avec Damien Ligout qui a été recruté en tant qu'entraîneur itinérant (CDI intermittent).
- Départ de Sylvain Ferrière du bureau du Comité, mais reste élu au sein du Comité directeur.

b) Salariés permanents Présentée par Christophe ROCHARD

Trois salariés en place actuellement

- 1 Conseiller Technique Départemental (CTD), Christian VIGNALS, à 80%
- 1 Chargée de Communication à temps partiel, Stéphanie SANTIER
- 1 Chargé de projets à plein temps, Gary PAGE

Lucas Brotons remercie les salariés du Comité pour le travail effectué tout au long de l'année et pour la préparation de cette Assemblée Générale.

c) Embauche Comité Présentée par Christophe ROCHARD puis par Christian VIGNALS

- Damien Ligout a été recruté en tant qu'entraîneur itinérant en CDI Intermittent. Il aura pour missions l'entraînement de clubs du secteur Nord/Ouest, entraînements technique du Comité avec le mercredi et les stages, et du développement avec des actions scolaires.

d) Projets présenté par Christian VIGNALS et Michael ALIM I

- Atelier Parents / Enfants, l'objectif étant de pérenniser le lancement de cette action, et faire en sorte de proposer des activités à tous les accompagnateurs. La ligue Auvergne – Rhône-Alpes propose une formation Ping 4/7 ans le dimanche 25 septembre à Ambérieu en Bugey.
- Formation pilote, visant à former des jeunes motivés aux responsabilités de dirigeant de club ainsi qu'à l'encadrement d'un groupe.
- Aide à la structuration des clubs, visant à apporter une aide financière aux clubs mettant en place des interventions scolaire.

e) Sportif présentée par Christian VIGNALS, Conseiller Technique Départemental

- Finales par classement 2022, Enzo LANZA (VOTT), termine deuxième du tableau H12. Thomas COURCHET, termine lui troisième du tableau H8.
- Le top AURA a lui été prolifique avec cinq champion(ne)s sur 12 participants. Alexia NODIN (TTG) remporte les tableaux Minimes et Cadettes. Agathe AVEZOU (TTG) remporte le tableau Juniors filles, Antoine YVON (PLVPB) remporte le tableau Poussins, et Yuqi CHEN (ASUL Lyon 8) remporte le tableau Benjamins.
- Les championnats de France ont vu Agathe AVEZOU championne en Cadettes et médaillée de Bronze en Juniors. A noter une belle victoire contre Audrey ZARIF en 16^{ème} de finale des championnats de France Séniors (défaite en 8^{ème} de finale). Alexia NODIN est vice-championne de France en Benjamins et Minimes, et termine 3^{ème} aux championnats d'Europe Minimes.
- Aux intercomités, la délégation du Rhône obtient de beaux résultats pour finir 2^{ème} au classement de la compétition par équipe derrière l'Isère (avec deux équipes en moins dont une équipe incomplète à cause d'un cas COVID).
- Le Comité apporte son soutien aux équipes fanion du Comité. L'équipe féminine de l'entente Echirolles-Eybens / Lyon 7 TTG qui évoluera en Nationale 1 cette saison. Et l'équipe masculine de l'entente Asul / St Jeannais qui évoluera également en Nationale 1 cette saison.

f) Technique présentée par Christian VIGNALS, Conseiller Technique Départemental

- Entraînements commun, il s'agit des entraînements de secteurs mis en place par Michael ALIM I, responsable de la commission Technique, dont le but est de proposer des entraînements supplémentaire pour des jeunes joueurs en progression et motivés. Cela va commencer avec la zone ouest regroupant des jeunes des clubs de Chazay TT, Pontcharra – St Forgeux TT, CSAN Tarare et du CP Chambost Longessaigne. Ces entraînements seront assurés par Damien Ligout 3h tous les 15 jours. Les coûts sont partagés avec une participation des clubs et une participation du Comité.
- Des entraînements individuels des meilleurs profils départementaux sont toujours en place.
- Les entraînements des groupes départementaux jeunes, composés des meilleurs jeunes du département, se déroulent tous les mercredis après-midi pendant 2h30/3h d'entraînement.
- Lors de chaque période de vacances scolaires, se tient un stage départemental regroupant également les meilleurs jeunes du département.
- Les stages de Vichy ont bien fonctionné, malgré une petite baisse de participants, mais tout de même beaucoup de joueurs présents dont plus d'internes. Ces stages sont encore une fois une réussite avec une très bonne ambiance et la satisfaction des stagiaires.
- Tenue de la formation « Accès aux responsabilités » (14-18 ans), du 28 Octobre au 1^{er} Novembre.

- Les formations « Initiateur de club » et « Animateur Fédéral » se dérouleront les 29-30 Octobre 2022 et les 7-8 Janvier 2023.

g) Challenge Progress'Clubs présentée par Christian VIGNALS, Conseiller Technique Départemental

- Présentation des résultats du Challenge Progress'club de la saison 2021/2022 :

Classe 1 (>= à 80 licenciés traditionnels)	
Club	Progression moyenne
ASUL LYON 8 TENNIS DE TABLE	198,75
LYON 7 TT GERLAND	197,3
LYON EST SPORT TENNIS DE TABLE	187,67

Classe 2 (40 à 79 licenciés traditionnels)	
Club	Progression moyenne
ES GENAS AZIEU (3)	181,75
TT RHONE GARON	164,2
VILLEFRANCHE TTCAV	147,44

Classe 3 (20 à 39 licenciés traditionnels)	
Club	Progression moyenne
ESPÉRANCE DE BRIGNAIS TT	123,75
AL VAISE SERIN	116,83
AL COURS LA VILLE	103,2

Classe 4 (< 20 licenciés traditionnels)	
Club	Progression moyenne
AL CHAMPAGNE	20,8
TT COLOMBIER SAUGNIEU	19,75
TT CHAZAY D'AZERGUES	15

4. Rapports et bilans financiers

- Le Comité fait appel à un cabinet d'expert-comptable pour présenter à ses partenaires publics des comptes certifiés.

Cela passe par une revue des comptes, en relais au travail effectué par Yves GUIDOT. Le cabinet comptable assure également l'établissement des bulletins de salaire des salariés du Comité.

Présentation des comptes annuels du comité départemental du tennis de table Rhône par Mr KARPEL:

- Mr KARPEL présente le résultat de l'exercice 2021/2022 et annonce un résultat positif de 5361€. Mr KARPEL présente ensuite le bilan des actifs et des passifs.

► Le compte de résultat

	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois		du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois		du 01/07/19 au 30/06/20 12 mois	
Ventes licences et criteriums	161 319		122 727		208 678	
- Refacturation des licences par la ligue	116 093		92 925		15 768	
Marge	45 226	28,04%	29 802	24,28%	50 996	24,44%
Championnat, compétition et stage	69 786		41 698		75 531	
Subventions d'exploitation	44 777		28 784		40 300	
Autres produits	3 071		62		3 325	
Total	162 860		100 346		170 152	
Autres achats & charges externes	61 279		33 677		55 963	
Impôts et taxes	1 687		502		381	
Salaires et Traitements	62 303		41 064		61 875	
Charges sociales	20 087		21 073		19 675	
Amortissements et provisions					121	
Autres charges	4 610		69		572	
Total	149 966		96 385		138 587	
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 894		3 961		31 565	
Produits financiers	-		156		125	
Charges financières	-		-		26	
Résultat financier	-		156		99	
Produits exceptionnels	-		2 764			
Charges exceptionnelles	7 534		130		30 000	
Résultat exceptionnel	- 7 534		2 634		- 30 000	
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 361		6 751		1 664	
Bénévolat	58700		25780		102588	
Mise à disposition de biens	34500		4320		34200	

► Le bilan

Bilan actif

COMITE DEP DU RHONE TENNIS DE TABLE

Etats de synthèse au 30/06/2022

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE				
Stocks				
Créances				
Usagers et comptes rattachés	24 848		24 848	
Autres créances				681
Divers				
Disponibilités	155 117		155 117	175 499
ACTIF CIRCULANT	179 965		179 965	176 180
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	179 965		179 965	176 180

► Le bilan

Bilan passif

COMITE DEP DU RHONE TENNIS DE TABLE

Etats de synthèse au 30/06/2022

	Net au 30/06/22	Net au 30/06/21
PASSIF		
Fonds associatifs sans droit de reprise	125 410	118 660
RESULTAT DE L'EXERCICE	5 361	6 751
FONDS PROPRES	130 771	125 410
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Emprunts obligataires convertibles		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		359
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		359
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	5 236	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 802	8 497
Dettes fiscales et sociales	33 880	32 772
Autres dettes	5 277	5 142
Produits constatés d'avance		4 000
DETTES	49 195	50 770
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	179 965	176 180

5. Vote d'approbation n°2 du bilan financier 2021/2022

• Vote d'approbation n°2 – Bilan Financier 2021/2022

Oui :

Non : 0

Abstention : 0

La résolution est approuvée à l'unanimité

6. Budget prévisionnel 2022/2023

- Yves GUIDOT (trésorier du comité) présente le budget prévisionnel 2022/2023 :

CHARGES	Réel 1819	Réel 1920	Prev 2021	Prev 2122	Fin Saison 21-22	Estim 22-23
60- Achat	194502,67	182431,22	185246	81000	160907	172000
Prestations de services	160851,1	157682,3	159730		154247	159000
Achats matières et fournitures	29226,06	21718,07	23000		797	10000
Autres fournitures	4425,51	3030,85	2516		5863	3000
61- Services extérieurs	7272,85	5518,44	7109	8000	5843	6500
Locations	7149	5494,5	6984		5712	6350
Entretien et réparation	0	23,94	0			
Assurance	123,85	0	125		131	150
Documentation	0		0			
62- Autres services extérieurs	20512,15	25695,16	22034	23200	14622	21300
Rémunérations intermédiaires et honoraires	13733,12	18808,68	14250	15000	13114	20000
Publicité, publication	523,8	749,33	584	600	113	500
Déplacements, missions	6003,06	5797,4	6900	7000	1109	300
Services bancaires, autres	252,17	339,75	300	600	286	500
63- Impôts et taxes	874,46	380,93	1800	1800	538	700
Impôts et taxes sur rémunération	874,46	380,93	1800		538	700
Autres impôts et taxes						0
64- Charges de personnel	67469,5	81549,87	83110	85300	60583	87800
Rémunération des personnels	51419,98	61874,74	62400	64000	45288	65000
Charges sociales	15739,92	19351,13	20400	21000	14505	22000
Autres charges de personnel	309,6	324	310	300	790	800
65- Autres charges de gestion courante	0	572,32	0		4283	3000
66- Charges financières	61	26,38	0			0
67- Charges exceptionnelles	4150	29325	0	2000	6332	4500
68- Dotation aux amortissements et provisions	611,01	120,88	121			
Total des charges	295453,64	325620,2	299420		253108	295800
86- Emplois des contributions volontaires en nature	122242	113892	140000			
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	42550	34200	50000	34000		34000
Personnel bénévole	79692	79692	90000	76000		76000
Total	417695,64	439512,2	439420	311300		

Produits	Réel 1819	Réel 1920	Prev 2021	Prev 2122	Fin Saison	Estim 22-23
70- Vente de prestations de services, Marchandises	291019,2	284208,9	290520	140000	231104	280000
74- Subventions d'exploitation	18500	40300	8500	8500	23500	15000
Etat	2500	2000	0			
CNDS	2500	2000	0			
CNDS Emploi	0	0	0			
Département	8500	8000	8500	4000		
Rhône	4000	3500	4000			
Métropole de Lyon	4500	4500	4500	4500	9000	
Aides privées	7500	30300	0			
					14500	
Divers		300				
Ping Tour 2019 - CDFS Arnas2020				0,01		
Région	3000	20000		0		
Métropole de Lyon	1500	0				
Ville de Lyon	2000	0				
Ligue AURA TT	1000	5000				
Département Nouveau Rhône		5000				
ANS/PSF				9000		
75 - Autres produits de gestion courante	0	3325,32	0		749,9	800
76- Produits financiers	1083,58	124,78	400		0	
77- Produit exceptionnels	3460	-675	0		308,33	0
78- Reprise sur amortissements et provisions	0	0	0		162,1	0
Total des produits	314062,78	327284	299420		255824,33	295800
87- Contributions volontaires en nature	122242	113892	140000			
Bénévolat	79692	79692	90000	76000		76000
Prestations en nature	42550	34200	50000	34000		34000
Total	436304,78	441176	439420	267500,01		
Résultat net					2716,329999	0

2

7. Vote d'approbation n°3 du budget prévisionnel 2022/2023

• Vote d'approbation n°3 – Budget prévisionnel 2022/2023

Oui :

Non : 0

Abstention : 0

La résolution est approuvée à l'unanimité

8. Événementiel 2022/2023

- La Foire de Lyon se déroulera au mois de mars 2023, sur une durée de 11 jours à Eurexpo. Le comité aura besoin de bénévoles pour la tenue du stand tout au long de la foire.
- La semaine Olympique et Paralympique se déroulera au mois de juin 2023, dans un parc du département pour une durée de trois jours.
- Le Ping c'est la classe, qui consiste à louer un camion pour amener des tables dans des écoles ou dans des collèges afin de les laisser sur une période de deux à trois semaines pour permettre à ces établissements de faire découvrir et promouvoir le tennis de table.
- Le Comité souhaite candidater à l'organisation d'une compétition majeure comme des championnats de France (vétérans ou jeunes), ou un top Européen.

9. Nouveautés 2022/2023

- Évolution des circuits jeunes avec deux tours supplémentaires cette saison.
- De nouvelles personnes sont éligibles au Pass'Sport, des informations sont disponibles sur le site de la ligue AURA de tennis de table.
- L'utilisation de GIRPE devient obligatoire en régional, sera obligatoire en pré-régionale pour la deuxième phase de cette saison 2022/2023, et deviendra obligatoire en Départementale 1 et 2 pour la première phase de la saison 2023/2024.
- Retour de la départementale 3 dès la première phase de cette saison 2022/2023.
- Mise à jour du tableau des sanctions dans les règlements sportifs. Kévin ALCARAZ (responsable de la commission sportive), indique que cette saison le comité sera plus vigilant sur le respect des délais pour rentrer les feuilles de rencontre sur spid.
- Il est rappelé que l'auto-questionnaire médical est suffisant pour les mineurs, et que le certificat médical est valable trois ans pour les adultes.

10. Questions diverses

- Question du club
Est-ce qu'un système de facturation plus simple est à l'étude ?

Réponse apportée par Lucas BROTONS, président du Comité :

Le comité travail avec Yves GUIDOT (trésorier du comité), sur un système de facturation simplifié.

- Question du club de Champagne :
N'y a-t-il pas eu un oubli de modification sur les tarifs publiés concernant les aides sur les renouvellements de licences ?

Réponse apportée par Lucas BROTONS, Président du Comité :

Effectivement il y a eu un oubli concernant la modification. Cette saison les aides vont être ciblées sur les jeunes et sur les licences féminines. Pour les jeunes, le passage d'une licence loisirs en licence compétition, la part comité de la licence compétition est offerte s'il y a inscription au Critérium Fédéral. Pour les nouvelles licences compétition, la part comité est également offerte.

Pour les féminines, la part comité est offerte sur les nouvelles licences.

- Question du CP Mioland :
S'il y a une augmentation des tarifs du comité, quand cela est-il annoncé ?

Réponse apportée par Lucas BROTONS, Président du Comité :

Les modifications de tarifs s'il y a sont annoncées à peu près au mois de juin, lors de la publication des tarifs de la saison suivante.

- Question du PL Vilette Paul Bert :
Est-ce qu'il y a bien des juniors 4 cette saison, et quel tarif prendre ?

Réponse apportée par Lucas BROTONS, Président du Comité :

Oui il y a bien des juniors 4 cette saison, la première publication des tarifs ne contenait pas les juniors 4 mais cela a déjà été

modifié. Concernant la part licence, il s'agit du même tarif que pour les licences séniors, et pour la part Critérium Fédéral, il s'agit du tarifs des juniors.

11. Intervention de Jean-Michel Poulat (Élu fédéral)

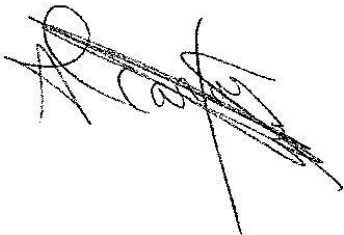
- Intervention de Jean-Michel Poulat à la demande de Mr Gilles ERB (président de la FFTT), qui souhaite qu'un élu fédéral puisse intervenir à chaque assemblée générale d'un comité ou d'une ligue.

12. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21h25.

De tout ce qui a été évoqué et voté dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance et le Secrétaire Général.

Kévin ALCARAZ
Secrétaire Général



Lucas BROTONS
Président de séance

